

Département de l'Aude

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté – Egalité – Fraternité

Arrondissement  
de Carcassonne

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CASTELNAUDARY LAURAGAIS AUDOIS

DECISION DU PRESIDENT

**Objet :**  
**Remplacement de la**  
**chasse gravitaire –**  
**Commune de LES**  
**CASSES**

Le Président de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-22 4°, L 2122-23 et L 5211-2,

**Décision n° 22-70**

VU la délibération du Conseil Communautaire n° 2021-208 en date du 9 décembre 2021 portant délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le Président de la Communauté de Communes,

Vu les articles L.2123-1 et R.2123-1-1° du Code de la Commande Publique,

VU le règlement intérieur des marchés inférieurs aux seuils européens approuvé par délibération n°20210130 en date du 16 juin 2021, article 8.2,

Ampliation faite le

CONSIDERANT qu'il convient de confier à une entreprise la remise en fonction de l'ouvrage d'alimentation gravitaire de l'étage 2 de filtres plantés de roseaux de la commune de LES CASSES,

Certifié exécutoire en  
Préfecture le :

VU la consultation réalisée par les services communautaires dans le cadre d'une procédure adaptée,

04.07.22

**DECIDE**

Et par la publication  
le :

**ARTICLE I :** de confier les travaux de remise en fonction de l'ouvrage d'alimentation gravitaire de l'étage 2 de filtres plantés de roseaux de la commune de LES CASSES à l'entreprise MAANEO sise Parc d'Activité du Terlon, 12 rue de l'Europe 31850 MONTRABE pour un montant de 6 519,41 € H.T.

04.07.22

Et par notification de :

**ARTICLE II :** la présente décision n° 22-70 sera inscrite au registre des arrêtés de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire.

**ARTICLE III:** Ampliation en sera adressée à :

- Monsieur le Préfet de l'Aude,
- Monsieur le Percepteur.

Castelnaudary, le 4 juillet 2022

Le Président,

Philippe GRIFFIER

